

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE L'AIRE CANTILIENNE**

L'an deux mille vingt-deux, le quatorze du mois de décembre à 18 heures et 30 minutes.

Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes de l'Aire Cantilienne, dûment convoqué par Monsieur le Président par voie électronique en date du 8 décembre 2022, s'est rassemblé à l'espace Bouteiller à Chantilly sous la présidence de Monsieur François DESHAYES, Président, en session ordinaire.

-----0000000-----

Étaient présents : Anne LEFEBVRE, Isabelle WOJTOWIEZ, Caroline GODARD, Xavier BOULLET, François DESHAYES, Sophie DESCAMPS, Nathalie LAMBRET, Patrice MARCHAND, Thomas IRACABAL, Jean-Claude LAFFITTE, Jeanou MOREAU, Manoëlle MARTIN, Daniel DRAY, Marion LE MAUX, Jean EPALLE, Nicolas MOULA, Jean-Michel BARBIER, Valérie CARON, Pierre-Yves BENGHOZI, Jacques FABRE, Nathanaël ROSENFELD, Fabrice BOULAND, Michel MANGOT, Sophie LOURME, Corry NEAU, Jean-Marc VINCENTI.

Avaient donné pouvoir : François KERN à Isabelle WOJTOWIEZ, Florence WOERTH à François DESHAYES, Tony CLOUT à Corry NEAU, Françoise COCUELLE à Caroline GODARD, Serge LECLERCQ à Nathalie LAMBRET, Sylvie MASSOT à Jeanou MOREAU, Christine KLOECKNER à Manoëlle MARTIN, Alexandre GOUJARD à Valérie CARON, Florence WILLI à Nicolas MOULA, Laurent AGOSTINI à Jean-Michel BARBIER, Leslie PICARD à Nathanaël ROSENFELD.

Étaient absents/excusés : Éric AGUETTANT, Frédéric SERVELLE, Christine COCHINARD, José HENRIQUES.

Secrétaire de séance : Nathanaël ROSENFELD.

Membres en exercice : 41

**Présents ou remplacés
par un suppléant** : 26

Pouvoirs : 11

Votants : 37

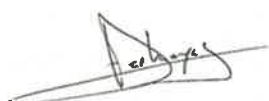
Quorum fixé à : 21

CERTIFICAT DE PUBLICITE

Le Président de la Communauté de Communes, certifie que la délibération dont l'expédition est ci-contre, a reçu la publicité exigée par l'article L. 2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Affichage le 20/12/2022

**LE PRESIDENT,
François DESHAYES**



FINANCES**DEBAT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES POUR L'ANNEE 2023 DU BUDGET ANNEXE « SERVICE PUBLIC D'ELIMINATION DES DECHETS MENAGERS**

Vu le Code général des collectivités territoriales et, notamment ses articles L 5211-1, L 2312-1 et L 2221-1,

Vu le règlement intérieur du conseil communautaire de la Communauté de Communes adopté le 25 novembre 2020,

Vu les délibérations du conseil communautaire en date du 9 octobre 2014 portant mise en place de la redevance incitative sur le périmètre de l'Aire Cantilienne à compter du 1^{er} janvier 2016, et du 14 décembre 2015 relative à la création d'un budget annexe relatif à la redevance incitative,

Considérant que les services gérés en budgets annexes n'ont ni personnalité morale ni autonomie financière. Ils ont un budget et une comptabilité distincts du budget principal et de la comptabilité de la collectivité.

Considérant que le débat d'orientations budgétaires a pour but de donner les premières indications sur la structure du Budget Primitif. Il fait ressortir les principales orientations que souhaite prendre la Communauté de Communes de l'Aire Cantilienne.

Vu le rapport du DOB 2023 pour le budget annexe du service public d'élimination des déchets ménagers,

Entendu le rapport présenté par Madame NEAU,

Et après en avoir délibéré,

Le conseil communautaire, à l'unanimité des suffrages exprimés :

- **Prend acte du débat sur le Rapport d'Orientations Budgétaires pour l'année 2023 au budget annexe du « Service public d'élimination des déchets ménagers ».**



Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,
Ont signé au registre des délibérations les
membres présents.

Pour extrait conforme,

Le Président,


François DESHAYES

Le Président certifie, en application de l'article L 2131-1 du C.G.C.T, que le présent acte est rendu exécutoire compte tenu de son dépôt en sous-préfecture et de sa publication le 20/12/2022

Conseil Communautaire

Mercredi 14 décembre 2022

Ordre du jour :

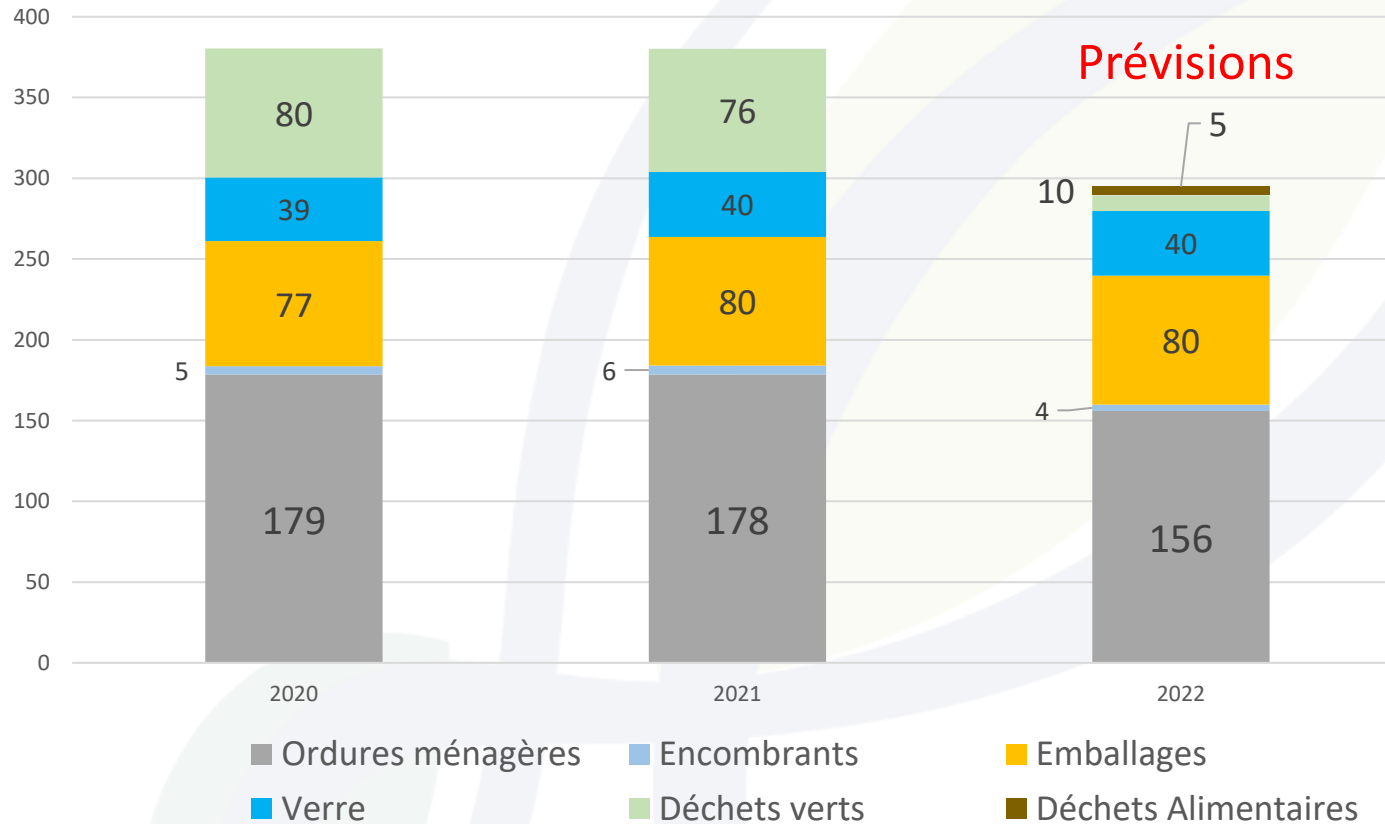
1. Présentation du DOB 2023 du budget annexe du service public d'élimination des déchets ménagers et assimilés.....Page 2
2. Présentation du DOB 2023 du budget de la transition écologique: Prévention (budget SPED) et PCAET (budget général).....Page 12

POINT 1 : Présentation DOB 2023 Budget annexe Service Public Elimination des Déchets Ménagers et Assimilés

DOB 2023 du SPED

1-1 Evolution des tonnages depuis 2020 et propositions pour 2023

Evolution des ratio Kg/hab collecte en PAP et PAV



En 2022:

Une forte baisse du tonnage Déchets verts

- Service payant et conteneurisation
- Report en partie du tonnage sur les déchetteries
- Aide à l'achat/modification des comportements

Une diminution des déchets Omr de 12,8 % en 2022:

- Passage en C 0,5
- Collecte Déchets alimentaires S2

Une production de déchets alimentaires de 251 T

- Démarrage S2 2022
- Tonnage en progression constante depuis septembre 2022

Une diminution des déchets Encombrants

- Collecte en PAP sur rdv limité à 2 enlèvements gratuit
- Collecte supplémentaire payante

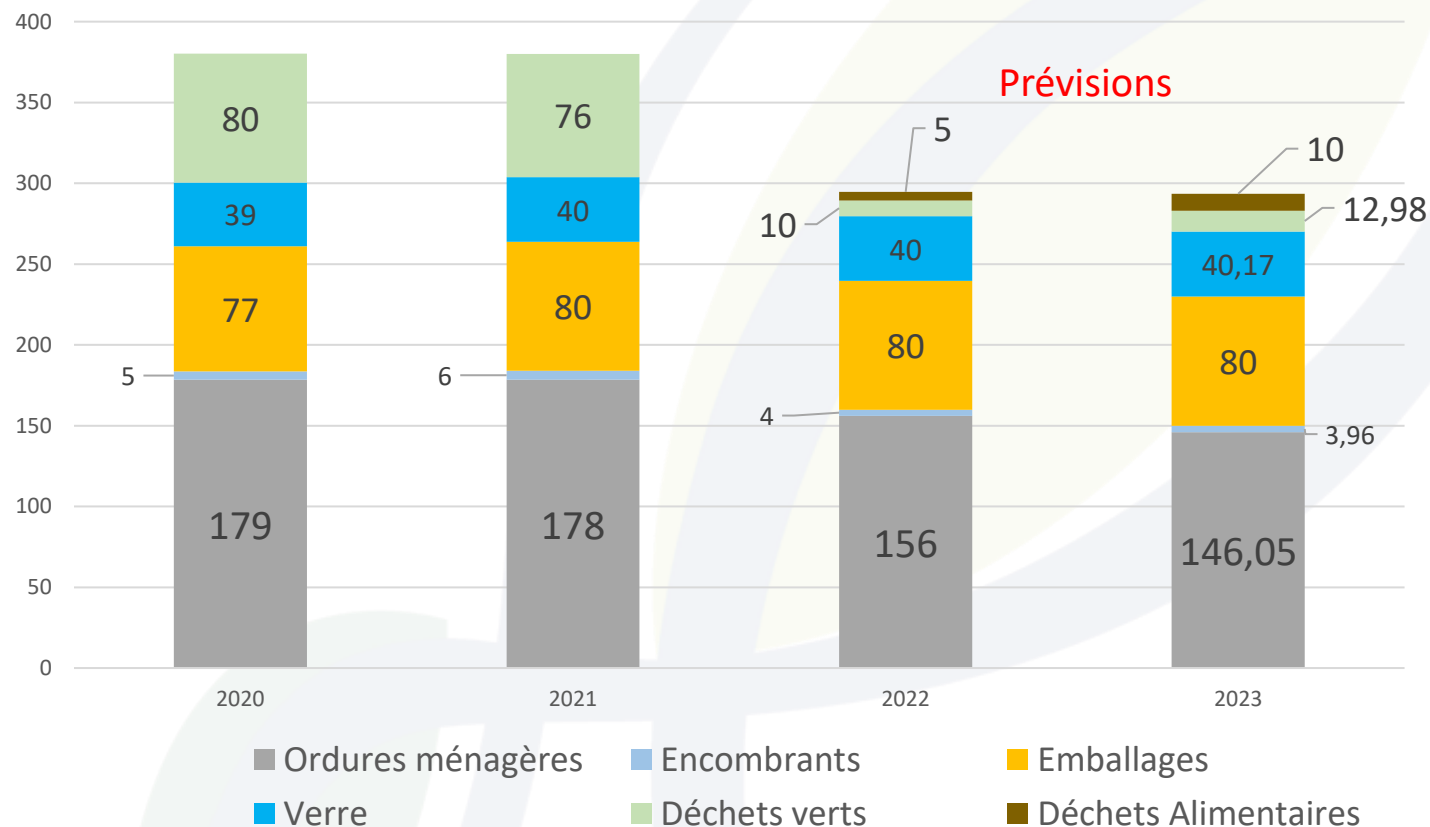
Une production d'Emballages recyclables stagnante

- Faible part du tri dans la communication et la sensibilisation
- Faible suivi qualité du tri

DOB 2023 du SPED

1-1 Evolution des tonnages depuis 2020 et propositions pour 2023

Evolution Ratio/hab collecte en PAP et PAV




Proposition d'évolution des tonnages pour 2023:

- Une production DMA (hors Déchetterie) stable 294 Kg/hab
- Une diminution du tonnage des Omr avec le développement du tri à la source des déchets alimentaires
- Production des Déchets alimentaires X 2 soit 10 Kg/hab
- Une hausse de la production des déchets verts estimée à 600 tonnes/an (au lieu de 450 tonnes)
- Une stabilisation des collectes sélectives « Emballages » et « Verre »

DOB 2023 du SPED

2-1 Point sur le budget 2022

2-1-1 Budget fonctionnement

Envoyé en préfecture le 20/12/2022
 Reçu en préfecture le 20/12/2022
 Publié le 
 ID : 060-246000764-20221214-DEL_2022_109-DE


DEPENSES	B.P + DM 2022	Réalisé Estimé 2022	Ecart
<i>Précollecte</i>	90 000	45 607	-49%
<i>Collecte</i>	2 590 500	2 611 270	1%
<i>Traitement</i>	2 433 800	2 281 731	-6%
<i>Charges de structures /Prévention</i>	626 700	524 808	-6%
Total Dépenses	5 741 000	5 463 417	-5%

RECETTES	BP 2022 + DM	Réalisée estimée	Ecart
<i>Redevance incitative</i>	5 008 000	5 144 474	3%
<i>Forfait cartons</i>	45 000	41 292	-8%
<i>Forfait hippique</i>	25 000	20 560	-18%
<i>Recettes rachat cartons</i>	5 000		
<i>Recettes rachat verre</i>	25 000	8 996	-64%
<i>Services spécifiques</i>	61 000	50 000	-18%
<i>Remboursement SMDO des frais de détournement</i>	3 000	2 112	-30%
<i>Interessement au tri</i>	120 000	119 244	-1%
<i>Aide au poste COTRI</i>	37 500	37 500	0%
<i>Déchets alimentaires - soutien SMDO</i>	9 600	4 300	-55%
<i>Forfait déchets verts</i>	211 000	123 091	-42%
<i>Recettes bacs Déchets verts</i>	60 000	71 265	19%
<i>Forfait Déchets Alimentaires Pro</i>			
Total Recettes	5 610 100	5 622 834	0,23%

DOB 2023 du SPED

2-1 Point sur le budget 2022

2-1-2 Dépenses de Fonctionnement 5,46 M

Envoyé en préfecture le 20/12/2022
Reçu en préfecture le 20/12/2022
Publié le 
ID : 060-246000764-20221214-DEL_2022_109-DE

Pré- collecte: **dépenses non réalisées pour:**

- la maintenance curative des PAV (difficultés d'approvisionnement des pièces)
- La maintenance du parc de bacs de collecte (absence de marché de prestation réparation de bacs jusqu'au 1^{er} octobre)

Charges de fonctionnement une diminution estimée à moins 6 % avec le poste « Communication/Prévention » en baisse

Collecte: **une augmentation du coût global estimée à 1% liée:**

- aux indemnités exceptionnelles 2022 accordées au groupement VEOLIA/SMELVI (90 000 euros) pour contribuer au surcoût d'exploitation engendré par l'envolée du prix du carburant
- À la modification du contrat de l'agent qualité « Veolia » mis à disposition (Contrat d'alternance à Contrat temps complet)
- À l'augmentation du tonnage de « verre » collecté (part variable à la tonne)
- aux frais supplémentaires appliqués dans le cadre du contrat de collecte des déchets alimentaires pour un vidage sur un exutoire au delà d'un rayon de 25 kms

Des augmentations qui se compensent en partie par une baisse du coût des collectes DV, Encombrants et OMr/CS en porte à porte en lien avec la baisse des tonnages (part variable partielle ou totale du prix)


Traitement: **une diminution estimée à moins 6 %** liée à une forte baisse des tonnages traités de déchets OMr (part variable à la tonne)

Aide à l'achat : **en augmentation avec plus de 280 demandes en 2022 (contre 80 en 2021)**

DOB 2023 du SPED

2-1 Point sur le budget 2022

2-1-3 Budget investissement

Envoyé en préfecture le 20/12/2022
 Reçu en préfecture le 20/12/2022
 Publié le 
 ID : 060-246000764-20221214-DEL_2022_109-DE

DEPENSES	BP+DM 2022	Réalisé Estimé	Ecart
Achat de bacs	96 908	88 274	-9%
Achat de bacs DA / DV	430 252	290 411	-33%
Abri-bacs	131 040	131 040	0%
Bioseaux	35 898	35 898	0%
Composteurs et aérateur	4 650	3 196	-31%
Matériel informatique et logiciel	17 595	23 959	36%
PAV enterrés	61 125	0	
PAV aériens	5 000	0	
PAV mobiles	0	0	
Encaissement et reversement de caution	5 000		
Enquête DA (ACP)	52 800	145 413	175%
Enquête DA (Autre)	176 046	136 147	-23%
Dépenses imprévues	27 500		
Livraison bacs	176 000	220 859	25%
Total dép. réelles	1 219 814	1 075 197	-12%

RECETTES	BP 2022 + DM	Réalisé estimé 2022	Ecart
FCTVA Matériel de pré collecte	177 537	168 256	-5,23%
Emprunt	500 000	500 000	0,00%
Total rec. réelles-exercice	682 537	668 256	-2,09%
Affect. résultat antérieur (1068)	391 443	391 443	0,00%
Total rec. réelles	1 073 980	1 059 699	-1,33%

DOB 2023 du SPED

2-1 Point sur le budget 2022

2-1-4 Les dépenses d'investissement 1,07 M

Déploiement de la collecte des déchets alimentaires:

- Enquête/dotation auprès des ménages et des activités professionnelles
- Achat fourniture de bacs, bioseaux et sacs biodégradables et Abri bacs
- Livraison de bacs et installation des abri bacs

La conteneurisation de la collecte des déchets verts

- Enquête/dotation auprès des ménages
- Achat fourniture de bacs DV (120 L et 240 L) en nombre moins conséquent que prévu (1 800 bacs)
- Livraison des bacs DV

Fourniture de bacs de collecte OMr et CS en hausse par rapport à 2021:

- L'absence de marché de maintenance des bacs (réparation) a eu pour conséquence le remplacement des bacs endommagés par des bacs neufs

PAV enterrés

- Un report de la réalisation des PAV enterrés du quartier des BIHAUMES à Lamorlaye


Matériel informatique et logiciel

- Achat d'une imprimante « étiquette adresse »
- PDA
- Bureautique (Ordinateurs et accessoires)

DOB 2023 du SPED

2-2 Propositions DOB 2023

2-2-1 Budget de fonctionnement

Envoyé en préfecture le 20/12/2022
 Reçu en préfecture le 20/12/2022
 Publié le 
 ID : 060-246000764-20221214-DEL_2022_109-DE

DEPENSES	BP 2022	B.P + DM 2022	Réalisé Estimé 2022	Ecart BP/réalisé	BP 2023	Evo. 2022-2023
Précollecte	90 000	90 000	45 607	-49%	58 538	-35%
Collecte	2 590 500	2 590 500	2 611 270	1%	2 790 729	8%
Traitement	2 433 800	2 433 800	2 281 731	-6%	2 337 939	-4%
Communication /prévention/aide à l'achat	99 000	99 000	61 818	-61%	51 500	-77%
Charges de structures	527 700	527 700	501 561	-5%	510 899	-3%
Total Dépenses	5 741 000	5 741 000	5 501 988	-4%	5 749 605	0,15%

RECETTES	DOB 2023	Evo. 2022-2023
Redevance incitative	5 243 005	2%
Forfait cartons	45 000	9%
Forfait hippique	25 000	22%
Recettes rachat cartons	5 000	
Recettes rachat verre	25 000	178%
Services spécifiques	70 000	40%
Remboursement SMDO des frais de détournement	2 000	-5%
Intéressement au tri	120 000	1%
Déchets alimentaires - soutien SMDO	9 600	123%
Forfait déchets verts	155 000	26%
Recettes bacs Déchets verts	10 000	-86%
Forfait Déchets Alimentaires Pro	40 000	
Total Recettes	5 749 605	2%

DOB 2023 du SPED


2-2 Propositions DOB 2023

2-2-1 Les dépenses de fonctionnement

Pré- collecte: 58 538 euros

- Réparation PAV enterrés et aériens
- Marché de prestation de dotation/maintenance bacs de collecte depuis le 1^{er} octobre 2022

Collecte: 2,79 M (+7%)

- Inflation de 15 % sur le coût des collectes en PàP et en AV (Omr/CS/DV/DA/Encombrant)
- Mise en service des PAV enterrés quartier des Bihaumes à Lamorlaye  augmentation du coût de la collecte en PAP OMR/CS
- Modification Contrat Agent Qualité Tri mis à disposition (Contrat Alternance -> Contrat temps plein)

Traitement : 2,34 M (+2%)

- Un coût de traitement des OMr en diminution (- 8%):
 - Baisse continue du tonnage avec le détournement des déchets alimentaires
 - Une TGAP moins importante en 2023, un coût à la tonne de déchets OMr traités à 49,12 euros TTC au lieu de 60,96 euros TTC
- Une augmentation des coûts de traitement par habitant pour:
 - Les services des déchetteries
 - Les Déchets verts
 - Les Encombrants

Prévention Déchets/Communication

- Aide à l'achat : maintien du soutien à hauteur de l'année 2022
- Reconduction actions initiées en 2022 : Répair Café, accompagnement sites de compostage partagés ; Forum Aire au Vert
- Eco exemplarité CCAC

DOB 2023 du SPED

2-2 Propositions DOB 2023

2-2-2 Les dépenses d'investissement 175 500 €

Principales dépenses:

- Fourniture de points d'apport volontaires enterrés (OMr/CS) quartier des Bihaumes à Lamorlaye
- Fourniture d'abri bacs pour le déploiement de la collecte en point d'apport volontaire des déchets alimentaires

Dépenses courantes:


- Fournitures de bacs Omr/CS pour remplacement de bacs en fin de vie et volumes en faible stock
- Mise en place Composteurs sites « partagés » ou renouvellement sur sites existants

POINT 2:

Présentation DOB 2023 budget transition écologique:

- 1) Prévention_budget SPED
- 2) PCAET_budget général

1) DOB 2023 Budget transition écologique_Prévention_budget SPED

Envoyé en préfecture le 20/12/2022
 Reçu en préfecture le 20/12/2022
 Publié le 
 ID : 060-246000764-20221214-DEL_2022_109-DE

2022			2023	
intitulé action	prévisionnel	réalisé	intitulé action	prévisionnel
Eco-exemplarité CCAC	3 000 €	1 277 €	Eco-exemplarité	3 000 €
Achat Composteurs	3 000 €	1 575 €	Achat Composteurs	2 500 €
Livraison broyat	5 000 €	2 640 €	Livraison broyat	2 000 €
Repair Café	5 000 €	3 129 €	Repair Café	3 000 €
Forum Aire au vert	10 000 €	891 €	Forum Aire au vert	12 000 €
Aides à l'achat	7 000 €	15 130 €	Aides à l'achat	15 000 €
Gaspillage alimentaire	1 000 €	0 €	Gaspillage alimentaire (actions auprès des cantines communales)	1 000 €
Gourmet bag (15 restaurateurs)	9 000 €	0 €	Ateliers zéro dechet (customing meubles, bricolage, couture..)	3 000 €
Foyers témoins	5 000 €	0 €	Ateliers de sensibilisation au sein des 11 communes (DA, compostage, tri)	0 €
Prestations extérieures	1 500 €	0 €		
SOUS-TOTAL	49 500 €	24 642 €	SOUS-TOTAL	41 500 €

COMMUNICATION

Envoyé en préfecture le 20/12/2022

Reçu en préfecture le 20/12/2022

Publié le

ID : 060-246000764-20221214-DEL_2022_109-DE

Goodies animations et stands	8 000 €	5 737 €	Goodies animations et stands	8 000 €
Aire au vert site internet (hébergement & maintenance) compris sur site CCAC	450 €	0 €	Aire au vert site internet (hébergement & maintenance)	0 €
Matériel stands	1 000 €	0 €	Matériel et exposition stands	500 €
Signalétiques composteurs individuels et collectifs	2 500 €	2 788 €	Signalétiques composteurs individuels et collectifs	1 500 €
Guides réduction déchets verts	5 000 €	0 €	Guides réduction déchets verts	1 000 €
3 Trix (illustration + impressions + distribution)	20 000 €	0 €		
1 Vidéo motion design	6 000 €	0 €	Vidéos tutos DA interne	1 000 €
SOUS-TOTAL	42 950 €	8 524 €	SOUS-TOTAL	12 000 €
TOTAL	92 450 €	33 167 €	TOTAL	53 500 €

- 42 % sur le DOB 2023 du budget TE_budget SPED_ actions Prévention

2) DOB 2023 Budget transition écologique_PCAET_budget général

Envoyé en préfecture le 20/12/2022

Reçu en préfecture le 20/12/2022

Publié le

SLO

ID : 060-246000764-20221214-DEL_2022_109-DE


2022			2023	
intitulé action	prévisionnel	réalisé	intitulé action	prévisionnel
Eco-exemplarité CCAC	5 000 €	0 €	Eco-exemplarité CCAC	5 000 €
Forêt - balades ONF sensibilisation dépérissement et gestion forestière	1 000 €	755 €	Forêt - balades ONF sensibilisation dépérissement et gestion forestière	1 000 €
Forêt - étangs de commelles- études	20 000 €	0 €		
Forum Aire au vert	10 000 €	20 674 €	Forum Aire au vert	12 000 €
Transition énergétique: guichet unique	50 000 €	0 €	Transition énergétique: guichet unique à mutualiser entre les 3 EPCI	50 000 €
Défi énergie familles	4 000 €	5 081 €	Défi énergie familles	5 000 €
Energies renouvelables : Sensibilisation, formations et visites	2 000 €	0 €	Energies renouvelables : Sensibilisation, formations et visites	1 000 €
Mutualisation Animatrice Chantilly animations scolaires forêt	2 000 €	150 €	Mutualisation Animatrice Chantilly animations scolaires forêt	450 €
Adhésion ADIL 60	0 €	1 300 €	Adhésion ADIL 60	2 500 €
Finalisation rapport PCAET		7 560 €	Participation au cadastre solaire (SE 60)	1 500 €
ATMO		0 €	ATMO	0 €
SOUS-TOTAL	94 000 €	35 520 €	SOUS-TOTAL	78 450 €

COMMUNICATION

Goodies et matériel stands	2 000 €	360 €	Goodies et matériel stands	1 000 €
Vidéos motion design	6 000 €	0 €	Vidéos motion design	0 €
Guides producteurs locaux (modèle d'Orry) et cartographie	5 000 €	0 €	Flyers et Guides	3 000 €
Création Chenapan	2 000 €	0 €	Circuit court: intégrer et valoriser communication et cartographie PNR	0 €
3 Chenapan (illustration + impressions + distribution)	20 000 €	0 €	Intégrer problématiques forêt site internet et articles ACI	0 €
SOUS-TOTAL	35 000 €	360 €	SOUS-TOTAL	4 000 €
TOTAL	129 000 €	35 880 €		82 450 €

- **36 %** sur le DOB 2023 du budget TE_budget général actions PCAET

Actions transition écologique - agenda

Envoyé en préfecture le 20/12/2022
Reçu en préfecture le 20/12/2022
Publié le 
ID : 060-246000764-20221214-DEL_2022_109-DE

- Défi énergie: 10 foyers participants du **1er décembre au 30 avril**:

Réduction de leur consommation d'énergie d'au moins 8%

➡ Lancement le vendredi 2 décembre 2022

- Déplacement de la permanence du 3^{ème} vendredi du mois au sein des locaux de la CCAC
- Permanence supplémentaire le 1er mercredi matin du mois itinérante au sein des 11 communes

- Balade thermographique à destination du public (15 personnes max)

➡ le vendredi 16 décembre de 17H à 18H30 à Chantilly, après la permanence.

- Repair café – calendrier 2023:

- ➡ Samedi 28 janvier à Coye la Forêt
- ➡ Samedi 25 février à La Chapelle en Serval
- ➡ Samedi 25 mars à Avilly St Leonard
- ➡ Samedi 15 avril à Gouvieux



Questions diverses

Merci de votre attention